

Nouvelles mesures anticovid : l'U2P dénonce des mesures peu compréhensibles et dangereuses pour tout un pan de l'économie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20.10.53

Paris, 28 octobre 2020

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Spontanément solidaire du gouvernement dans son action contre le coronavirus et soucieuse de participer à l'unité nationale, l'U2P tient néanmoins à manifester une certaine incompréhension face aux nouvelles mesures annoncées par le Président de la République.

Comment justifier la décision unilatérale de fermer de très nombreuses entreprises alors que le Premier ministre lui-même affirme que les entreprises appliquent rigoureusement le protocole sanitaire et que l'essentiel de l'amplification de la pandémie provient de la sphère privée ?

Comment accepter que les très nombreux commerces et activités de proximité jugés non essentiels (cafés, restaurants, coiffeurs, fleuristes, opticiens, libraires...), qui se battent depuis des mois pour sauver leur entreprise, soient à nouveau arbitrairement plongés dans l'inactivité et promis de plus en plus sûrement à une fermeture définitive ? N'oublions pas en outre que de très nombreuses activités connexes (brasseurs, pressing, pépiniéristes...), subiront par ricochet les mêmes effets délétères.

Si le motif sanitaire d'une telle mesure est de limiter les interactions sociales, pourquoi les supermarchés et hypermarchés ne sont-ils pas soumis à la même interdiction ? En imposant une telle inégalité de traitement, l'Etat va à l'encontre de la liberté d'entreprendre et des règles de concurrence loyale, qu'il est censé garantir lui-même.

En tout état de cause, ces fermetures administratives imposent à l'Etat de franchir un pas supplémentaire pour compenser le manque à gagner des entreprises résultant des décisions qu'il prend, en prenant en charge la totalité de leurs pertes d'exploitation. En effet, le fonds de solidarité et les autres mesures de reports et d'exonérations de charges, de même que le chômage partiel et les prêts garantis ne suffiront plus à sauver des dizaines de milliers d'entreprises de la disparition, avec de graves conséquences sur l'emploi.

Le Président de l'U2P Laurent Munerot ajoute : « Nous sommes en train de perdre les trois principaux moteurs nécessaires à la vie des entreprises : confiance, activité et visibilité. Il est urgent d'établir une stratégie alliant les impératifs sanitaires et économiques et de s'y tenir durablement. Sans cela nous aurons une troisième et une quatrième vagues et nous assisterons à l'agonie de pans entiers de notre économie. »